

GOUFFERN EN AUGE

JOURNAL D'INFORMATION SAISONNIER DE LA COMMUNE



FEL, un village dynamique

FEL Avant/Après

Gouffern en Auge

Chère Madame, cher Monsieur,

L'année 2023 commence dans un climat d'inquiétude à la suite de l'envolée de nombreux prix et de la guerre en Ukraine, si loin, si proche.

Dans ce contexte, notre commune **se doit d'abord d'être aux côtés** de ses habitants pour connaître leurs difficultés et les aider. A cet égard, la montée en régime de **l'agence « France Services »** mise en place dans nos trois pôles administratifs de Silly en Gouffern, Chambois et Exmes est un atout : elle permet à chacun de disposer d'un accès privilégié à de nombreux services administratifs alors que de nouveaux mécanismes d'aide sont mis en place par les pouvoirs publics. **N'hésitez pas à la solliciter.** Notre commission d'aide sociale est aussi à votre disposition.



Nous devons également veiller à **être économes** pour que les dépenses de fonctionnement de la commune ne dépassent pas le montant des recettes. Ceci est indispensable pour nous permettre de **mener à bien les projets d'investissement** prévus pour 2023 en lien étroit avec la Communauté de communes (désormais appelée « Terres d'Argentan ») et le Département.

Parmi les projets retenus, citons notamment :

- La **réhabilitation de plusieurs logements** appartenant à la commune,
- L'aménagement d'un terrain communal à Fel pour accueillir un **nouveau Centre de secours pour nos pompiers** réalisé par le département.
- Le **transfert des classes de l'école de Fel sur le site de Chambois** par « Terres d'Argentan », grâce à l'acquisition par la commune d'un bâtiment situé sur ce site. Parallèlement, un **projet complémentaire pour la petite enfance** doit être mis en œuvre par la commune,
- L'aménagement d'**un local pour les professionnels de santé** à Fel;
- La construction d'une **salle « sport santé »** à Urou et Crennes avec l'aide de l'Etat et du département,
- La remise en état du **potager et des maisons annexes du château du Bourg St Léonard** avec les aides de l'Etat, du Département et de la Fondation du Patrimoine (liste Bern),
Un **circuit vert pour les familles** sera ensuite aménagé dans le parc du château,
- La restauration du **porche de l'église de Chambois**,
- La rénovation des **salles des fêtes de Silly en Gouffern et de Chambois**,
- L'aménagement routier de la traversée de Chambois **pour améliorer la sécurité.**

Toutes ces initiatives (1) ont été étudiées, discutées et validées en commission.

Je tiens donc à **remercier** les adjoints responsables de commission et les conseillers municipaux pour leur participation active aux débats qui ont préparé les décisions du conseil municipal.

Mes remerciements vont aussi aux équipes administrative, technique et d'entretien qui ont su s'adapter et s'impliquer au sein d'une organisation collective nouvelle plus efficace.

Après la réorganisation des services pour mieux servir les habitants, le projet porté par la commune de Gouffern-en-Auge se concrétise pas à pas. Portons le tous ensemble.

Bonne et heureuse année 2023 !

(1) La liste complète des projets pour 2023 figure sur la carte page 8 et 9

Rappel : La Commune de Gouffern en Auge a mis en place son registre des personnes vulnérables. N'hésitez pas à nous contacter si besoin

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Qui est concerné?
Les personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans (60 ans sous condition) ou en situation de handicap.

Qui peut inscrire?
La personne, son représentant légal ou un tiers.

Pourquoi s'inscrire?
Pour bénéficier d'un accompagnement selon les besoins (appel téléphonique, mail...) pendant des événements exceptionnels (climatique ou sanitaire).

Comment s'inscrire?
Par courrier ou par mail :
En remplissant le formulaire d'inscription disponible à la Mairie ou sur le site www.gouffernenauge.fr

CCAS de Gouffern en Auge
le boug
Silly en Gouffern
61310 GOUFFERN EN AUGES

SIGNALEZ-VOUS!



RESTEZ INFORMÉS

Suivez l'actualité de votre commune

Vous avez envie d'en savoir plus sur la vie et les actualités de votre commune.

Vous pouvez nous rejoindre :

- Sur le Facebook officiel de la Mairie <https://m.facebook.com/people/Mairie-de-Gouffern-en-Auge/100068325726845/>
- Sur le site internet de la Commune www.gouffernenauge.fr/
- Via l'application **Intramuros** sur tablette ou smartphone (vous pouvez demander de l'aide à la Maison France Services à Exmes, Chambois ou Silly en Gouffern)

Gouffern en Auge

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

NOUVEAU

Du Nouveau dans la Commune



1. Emilie et Emmanuel LECAMUS ont repris la Boulangerie de Chambois. Emmanuel est le fils de Régine et Thierry.

2. Nicolas LANGEARD, 17 Rue Paul Buquet à Chambois, Menuiserie générale.

3. Le Rucher des 3'Apis au Perron à La Cochère et son apicultrice Pauline vous proposent différents produits issus de la ruche (miel, pollen, pâte à tartiner).

4. Anne-Laure FABIN, Naturopathe au lieu dit les trois fosses à La Cochère.

5. Ludivine RENOUF, naturopathe, phytothérapeute, aromathérapeute, 14 rue des jardins fleuris à Urou et Crennes.

6. Jérôme MAUDUIT, podologue, pédicure, 14 rue des jardins fleuris à Urou et Crennes.

7. Morgane MARIE, Passion Carrosserie à Urou et Crennes, entretien et réparation de véhicules.

8. Le Mégalodon, discothèque route de Paris à Urou et Crennes.



AGENDA

● 20 janvier

Cérémonie des Vœux de Gouffern en Auge à la **salle des fêtes de Urou et Crennes** à 18h.

● 23 janvier

Réunion pour la création d'une association (événement Gouffern en Auge) à 20h à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern**.

● 15 février

Concours de belote organisé par le club "aux fils d'Argent" d'Urou et Crennes à 13h30 à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern**. Inscriptions sur place.

● 04 et 05 mars

Salon du Savoir Faire organisé par le Syndicat d'Initiave de Chambois-Fel à la **salle des fêtes de Chambois** de 11h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

● 19 avril

Concours de belote organisé par le club "Aux fils d'Argent" d'Urou et Crennes à 13h30 à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern**. Inscriptions sur place.

● 12 mai

Pierres en Lumières, concert harpe, flûte et alto à l'**église de Villebadin** à 20h30 organisé par les Amis du Patrimoine de Villebadin. Renseignements au 06.27.37.16.87.

● 14 mai

Vide dressing dans le **hall de l'hippodrome du Pays d'Argentan** de 10 à 18h réservation pour les exposants au 06.33.39.93.65.

● 14 juin

Concours de belote organisé par le club "aux fils d'Argent" d'Urou et Crennes à 13h30 à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern**. Inscriptions sur place.

La médiathèque de Gouffern-en-Auge à Fel

Début janvier 2023, le réseau des médiathèques Argentan Intercom teste pour 3 mois de nouveaux horaires d'ouverture au public. La médiathèque de Fel sera **ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 16h à 18h.**



La médiathèque enrichit son offre :

- Un nouveau service de prêt de jeux de société et du jeu sur place permet de passer un bon moment à la maison ou à la médiathèque.
- Une application MaBibli vous invite à consulter facilement le catalogue de la médiathèque. Elle permet de réserver des documents livrés près de chez vous. C'est 110 000 documents qui peuvent circuler sur le réseau ! En 2021, 29 000 documents ont transité par la navette hebdomadaire.
- De nombreuses ressources en ligne sont disponibles de la maison 24h/24 : des magazines avec Cafeyn, des films avec Arte VOD, des formations en ligne.
- Une grainothèque va voir le jour au mois d'avril dans votre médiathèque à Fel. N'hésitez pas à venir y partager vos graines et votre savoir-faire en matière de jardinage !

21 rue Émile Combes - Fel 61160 GOUFFERN-EN-AUGE - ☎ 02.33.36.91.31
✉ mediatheque-fel@argentan-intercom.fr - www.mediatheques-argentan-intercom.fr

L'application MaBibli sur mon smartphone

Rappel : Les moins de 18 ans bénéficient d'un forfait Jeunes gratuit. Mais pas besoin d'être inscrit pour venir lire un magazine, écouter un conte, jouer aux jeux de société, la médiathèque est ouverte à tous.

Dates à retenir :

- **Mercredi 5 avril 2023 :** Lancement de la grainothèque : atelier de mise en graines
- **Mercredi 19 avril 2023 :** Atelier « J'œuf jardine »



Le réseau des médiathèques cherche des bénévoles

qui souhaitent partager leurs passions et leurs savoir-faire : ateliers de couture ou de dessins, conseils en jardinage mais aussi vos plans de randonnées en passant par vos séries préférées. Toutes vos idées d'ateliers sont les bienvenues.



Vous avez des logements vacants que vous souhaitez louer à des ukrainiens. Nous pouvons vous mettre en relation avec le "collectif Sources de l'Orne -Ukraine".

Merci de contacter la Mairie :

☎ 02.33.67.56.62

✉ mairie@gouffernenaug.fr

SUBVENTIONS

Financement des principaux projets

Salle de sports à Urou et Crennes

Montant HT estimé des travaux	585 023€
Subvention Etat	227 059€
Conseil Départemental	117 005€
Gouffern en Auge	240 959€



Aménagement entrée de Bourg Omméel

Montant HT des travaux	52 585€
Subvention Etat	11 226€
Argentan Intercom	13 472€
Conseil Départemental	8 981€
Gouffern en Auge	18 906€



Boulangerie d'Exmes

Montant HT estimé des travaux	45 242€
Subvention PETR	8 167€
Conseil Départemental	8 167€
Gouffern en Auge	28 908€



Interconnexion réseau eau St Pierre / Omméel

Montant HT estimé des travaux	463 610€
Subvention Agence de l'Eau	205 152€
Conseil Départemental	131 910€
Gouffern en Auge	126 548€



Restauration fruitier et maison jardinier au Bourg Saint Léonard

Montant HT des travaux	531 489€
Subvention DRAC	318 813€
Conseil Départemental	53 144€
Fondation du Patrimoine	53 144€
Prévision commune	106 288€



Ainsi que :

La Fondation du Patrimoine et les associations « Sauver Fougy » et « les Amis de Ste Godegrand » pour les travaux des chapelles de Fougy et d'Exmes.

Le conseil départemental pour les subventions des mobiliers culturels : bannières de l'ensemble des églises, statue St Roch d'Avernes sous Exmes, table à coquille d'Exmes, tableau St Etienne de l'église de Fel, polychromie sur bois de Courménil, canapé Louis XV du château du Bourg Saint Léonard.

La Poste pour les travaux de changement des menuiseries extérieures de l'agence postale communale.

 **Gouffern**
en Auge
Remercie ses financeurs



Commémorations du 11 novembre et repas des anciens combattants



Remise de médailles de l'Assemblée Nationale par Jérôme NURY à Messieurs CRETEY, FRESNY et MOIGNET pour leur engagement depuis plus de 30 ans comme porte drapeaux.



Pour la 1ère fois depuis la COVID les anciens combattants des secteurs de Chambois et d'Exmes ont pu se retrouver autour d'un repas à la salle des fêtes de Chambois.



Un pan de l'histoire peu connue

Les Chinois ou « Célestes* » en Normandie et ailleurs pendant la Grande Guerre de 14/18. On estime à 140 000 le nombre de travailleurs chinois qui ont travaillé dans les usines de munitions, sur les chantiers navals normands ou même sur les champs de batailles non militaires. Ils nettoyaient les champs de batailles, creusaient des tranchées...Il y avait un camp de travailleurs chinois dans le Calvados à Colombelles et un autre à Blangy sur Bresle en Seine Maritime.

Mais Pourquoi ?

Il s'agissait d'honorer un contrat, ou un traité, qui avait été signé entre l'Empire Chinois et les Empires Français et Britannique, en 1844 et qui stipulait qu'en échange de l'ouverture du commerce entre la Chine, le Royaume Uni et la France, ces pays devaient assistance à l'Empereur de Chine si le Trône était menacé et qu'en contrepartie la Chine devait assistance à ces pays en cas de conflit avec une puissance étrangère. Mais l'Empereur insista pour qu'une clause soit ajoutée concernant le fait que les Chinois, ou Célestes, ne devaient pas prendre les armes mais se limiter à des actions civiles.

5000 d'entre eux ont perdus la vie car ils subissaient les bombardements, la plupart venaient de la région du Shandong (au nord de Shanghai) 1500 à 2000 sont restés en France après la Guerre et ont refait leurs vies. Le plus important des cimetières chinois se trouve à Noyelles sur Mer dans la Somme où 841 personnes y reposent ; ne les oublions pas.

* Les anciens Chinois disaient qu'ils appartenaient plus au Ciel qu'à la Terre puisque seule la plante des pieds est en contact avec la Terre et que l'individu debout est presque totalement en contact avec le Ciel. L'Empereur lui-même était considéré comme « Le Dragon, Fils du Ciel » d'où ce nom de « Célestes » qu'on leur donnait jusqu'en Occident.



Chinois à la SMN à Caen en 1917

CARTE : INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE EN 2022

(réalisés ou en cours)

Commerces :

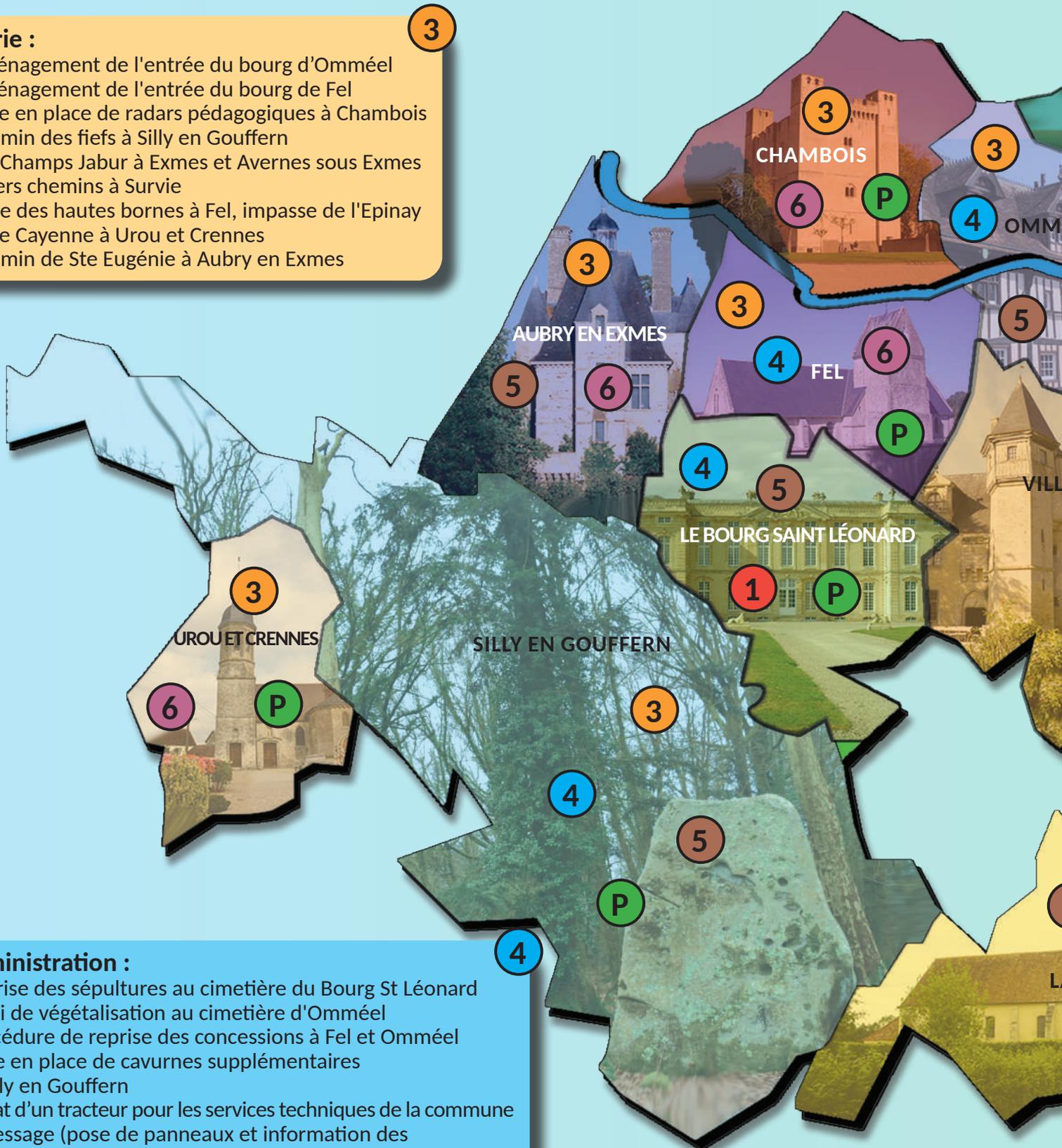
- Rénovation de la boulangerie d'Exmes
- Mise en conformité électrique du relais
- Modification d'ouvertures des locaux de l'entreprise JPC

Réseaux :

- Interconnexion du réseau d'eau de St Pierre-Omméel au réservoir de Sourdeval

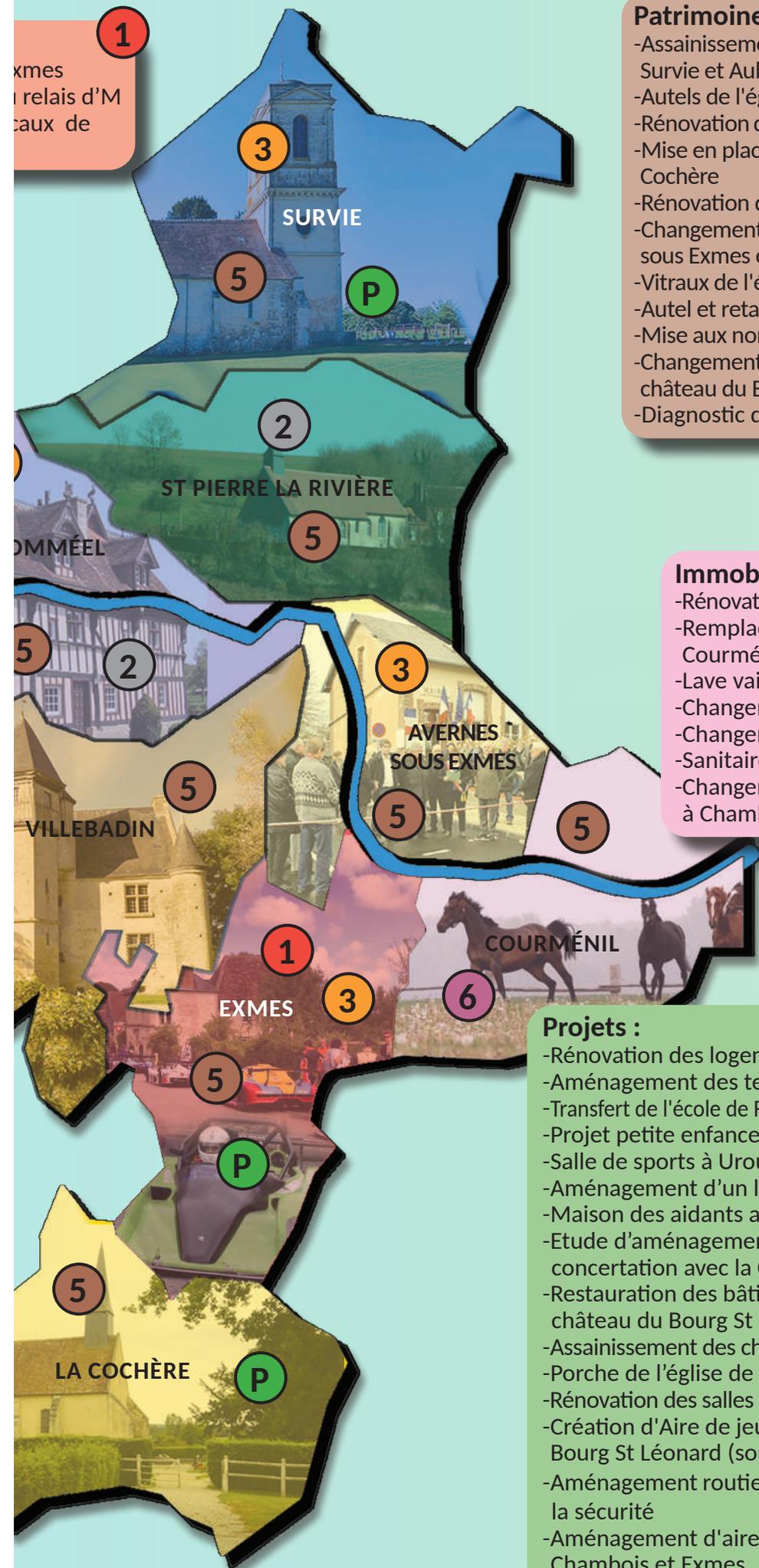
Voirie :

- Aménagement de l'entrée du bourg d'Omméel
- Aménagement de l'entrée du bourg de Fel
- Mise en place de radars pédagogiques à Chambois
- Chemin des fiefs à Silly en Gouffern
- Les Champs Jabur à Exmes et Avernes sous Exmes
- Divers chemins à Survie
- Allée des hautes bornes à Fel, impasse de l'Épinay et de Cayenne à Urou et Crennes
- Chemin de Ste Eugénie à Aubry en Exmes



Administration :

- Reprise des sépultures au cimetière du Bourg St Léonard
- Essai de végétalisation au cimetière d'Omméel
- Procédure de reprise des concessions à Fel et Omméel
- Mise en place de cavurnes supplémentaires à Silly en Gouffern
- Achat d'un tracteur pour les services techniques de la commune
- Adressage (pose de panneaux et information des administrés en 2023)



Exmes
relais d'M
aux de

- Patrimoine :** 5
- Assainissement des églises d'Avernes sous Exmes, Omméel, Survie et Aubry en Exmes
 - Autels de l'église de Fougy
 - Rénovation des échelles pour l'accès aux clochers des églises
 - Mise en place de paratonnerres à Avernes sous Exmes et La Cochère
 - Rénovation des bannières de l'ensemble des églises
 - Changement de porte dans les églises de Courménéil, Avernes sous Exmes et Survie
 - Vitreaux de l'église de St Pierre la Rivière
 - Autel et retable de l'église de Villebadin
 - Mise aux normes des lustres de l'église de Silly en Gouffern
 - Changement des menuiseries du logement du gardien du château du Bourg St Léonard
 - Diagnostic de l'église d'Exmes

- Immobilier:** 6
- Rénovation de la toiture du lavoir d'Aubry en Exmes
 - Remplacement des fenêtres de la Salle des fêtes de Courménéil
 - Lave vaisselle de la Salle des fêtes de Chambois
 - Changement de la porte atelier d'Urou et Crennes
 - Changement d'une porte de garage à Fel
 - Sanitaires du Syndicat d'Initiative de Chambois
 - Changement des menuiseries de la poste communale à Chambois

- Projets :** P
- Rénovation des logements communaux
 - Aménagement des terrains à FEL pour la caserne de pompiers
 - Transfert de l'école de Fel sur le site de Chambois (CDC Terres d'Argentan)
 - Projet petite enfance à Chambois
 - Salle de sports à Urou et Crennes
 - Aménagement d'un local pour les professionnels de santé à Fel
 - Maison des aidants au Bourg St Léonard
 - Etude d'aménagement du centre bourg de Chambois en concertation avec la CDC
 - Restauration des bâtiments et murs d'enceinte du potager du château du Bourg St Léonard (en cours)
 - Assainissement des chapelles (Silly en Gouffern, Exmes et Survie)
 - Porche de l'église de Chambois
 - Rénovation des salles des fêtes de Silly en Gouffern et Chambois
 - Création d'Aire de jeux à Exmes, Chambois, La Cochère et Le Bourg St Léonard (sous réserve de subventions)
 - Aménagement routier de la traversée de Chambois pour améliorer la sécurité
 - Aménagement d'aires d'accueils pour les campings cars à Chambois et Exmes

REPAS DES ANCIENS



St Pierre la Riviere et Aavernes sous Exmes

Samedi 29 octobre 2022, au relais de St Evroult de Montfort, 29 personnes d'Aavernes sous Exmes et de St Pierre la Rivière étaient présentes.



St Pierre la Riviere et Aavernes sous Exmes

Samedi 29 octobre 2022, au relais de St Evroult de Montfort, 29 personnes d'Aavernes sous Exmes et de St Pierre la Rivière étaient présentes.



Aubry en Exmes, Fel, Chambois et Omméel

Dimanche 16 octobre 2022, 121 personnes des 4 communes déléguées étaient réunies à la salle des fêtes de Chambois avec le traiteur Maillard d'Almenêches.



Aubry en Exmes, Fel, Chambois et Omméel

Dimanche 16 octobre 2022, 121 personnes des 4 communes déléguées étaient réunies à la salle des fêtes de Chambois avec le traiteur Maillard d'Almenêches.



Urou et Crennes

Dimanche 11 décembre 2022, 105 personnes étaient présentes à l'hippodrome du Pays d'Argentan avec CA2 restauration.



Survie

Samedi 3 décembre 2022, 41 personnes se sont retrouvées au Sap en Auge au restaurant "les saveurs du grand jardin."



Exmes, Villebadin, Courménéil

Dimanche 20 novembre 2022, 50 personnes réunies à l'hippodrome du Pays d'Argentan avec le Relais d'M.



Silly en Gouffern et La Cochère

65 personnes des deux communes déléguées étaient présentes avec la Maison Jean Traiteur de Mortrée, à la salle des fêtes de Silly en Gouffern.



Le Maire,
Philippe TOUSSAINT, le Conseil Municipal
et les équipes de Gouffern en Auge vous
souhaitent une excellente année 2023

Tous les habitants de Gouffern en Auge sont
conviés à la cérémonie des voeux le 20 janvier
à 18h à la salle des fêtes d'Urou et Crennes

ÇA S'EST PASSÉ

17 septembre

Concert du 40ème festival du Septembre Musical à Chambois avec Sophie LEMONNIER-WALLEZ au violon et Paolo RIGUTTO au piano.



28 septembre

Arrivée du tracteur destiné aux employés communaux. Il permettra d'effectuer de nombreux travaux supplémentaires.



1er octobre

De très nombreux marcheurs ont répondu présents à la Marche Rosespoir organisée par Mme Chantepie à Chambois.



700€ ont été collectés puis remis au centre hospitalier BACLESSE.

16 octobre

Concert à l'église de FOUGY "Si Bach m'était conté" par Camille Devernantes et Alain Bouvet à l'orgue.



22 octobre

Visite patrimoniale d'Exmes en collaboration avec Argentan Intercom dans le cadre de l'étude visant à obtenir le label "secteur patrimonial remarquable".



22 octobre

Concert du Choeur d'Hommes Cappelum à l'église de Villebadin.



22-23 octobre

Exposition de peinture du Club « aux fils d'Argent » à Urou et Crennes.



5 et 6 novembre

Salon des artistes à Chambois organisé par le Syndicat d'Initiative de Chambois-Fel.



11 novembre

A l'initiative d'Arlette MARTIN, 18 enfants du regroupement scolaire Exmes-Le Bourg Saint Léonard fleurissent les tombes de Gaston DALLET et Camille ALLERON, entretenues par le Souvenir Français dans le cimetière du Bourg Saint Léonard.



12 novembre

Vide dressing à l'hippodrome du Pays d'Argentan organisé par Mme Chantepie. Très bonne participation des exposants et visiteurs. Tout le monde est reparti satisfait.



15 novembre

Voyage organisé par le CCAS au Chaudron Magik avec 104 participants.



19 novembre

Soirée Théâtre à Chambois organisée par la chorale du Choeur du Donjon et le 3 Décembre au Bourg St Léonard organisée par le comité des fêtes du Bourg St Léonard.



26 novembre

Remise à la commune de Gouffern en Auge du prix ARTE par les Vieilles Maisons Francaises pour la restauration du cartel du salon chinois au château du Bourg St Léonard, par Jean-François Lefèvre, pendulier à Argentan et Ramazan Aydemir, compagnon bronzier de l'entreprise A.R.T.E.



6 décembre

Concert à l'église de Chambois par le conservatoire intercommunal.



11 décembre

Noël des enfants de la commune au Haras du Pin. Plus de 60 enfants accompagnés d'un parent ont assisté au spectacle puis se sont réunis autour d'un goûter.



Focus sur les chiens et la réglementation

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention depuis le 1er janvier 2010. Il prend la forme d'un arrêté municipal et les références de l'arrêté sont inscrites dans le passeport européen du chien...

Ce permis est délivré par les maires, sur présentation d'un certain nombre de pièces, dont notamment une évaluation comportementale du chien réalisée par un vétérinaire et une attestation d'aptitude du maître obtenue avec un formateur agréé. Celle-ci nécessite une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Il est rappelé que l'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de peines allant selon les cas de 2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 euros d'amende.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont donc invités à se mettre en conformité avec cette réglementation. Renseignements en mairie ou sur le site internet de la préfecture..

Comment les toutous? sont réglementés?

Mastiff, Tosa, American Staffordshire Terrier, Rottweiler (dogues Cat. 2), Autres chiens (ayant des motifs ou legs dangereux)

Mesures obligatoires:

- * pour maîtres majeures uniquement
- * en laisse muselé sur la voie publique
- * déclaré en mairie
- * évaluation comportementale
- * assurance spéciale
- * attestation d'aptitude du maître

Le maire peut prescrire des mesures particulières si estime qu'un chien représente un danger. Un chien qui a déjà fait preuve de violence peut être euthanasié. Le maire peut ordonner des mesures particulières ou imposer au maître une attestation d'aptitude.

Il n'a pas de certificat de naissance ou de pedigree mais a les mêmes caractéristiques physiques: **Cat. 1**

Il a un certificat de naissance ou de pedigree (inscrit au LOF)*: **Cat. 2**

✓	Stérilisation obligatoire	✗
✗	Acquisition, importation, cession	✓
✗	Accès aux transports en commun et à certains lieux publics	✓
✗	Stationnement dans les parties communes d'un immeuble	✓
✗	Vol sur Air France	✗



MESURES GRIPPE AVIAIRE

Depuis mi-mai, des mortalités d'oiseaux du littoral ont été constatées, d'abord dans les départements côtiers des Hauts-de-France (Nord, Pas-de-Calais

Somme) essentiellement chez les laridés (goélands, mouettes et sternes) puis courant juin sur les côtes normandes (Seine-Maritime, Calvados, Manche).

Depuis, ces constats sont réguliers sur les côtes de ces départements mais également à l'intérieur des terres. La situation a été exceptionnelle de par son ampleur et par la période où ces détections ont eu cours.

La commune de Gouffern en Auge n'a pas été épargnée puisqu'au début du mois d'octobre, plusieurs communes déléguées ont été placées, selon le cas, en zone de protection ou en zone de surveillance suite à la découverte d'un foyer sur une commune voisine.

Cet épisode a permis de revoir les procédures et obligations réglementaires. Il s'avère qu'en application d'un arrêté ministériel du 24 février 2006, **tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux.**



Si vous avez des oiseaux en extérieur (poules, pigeons, pintades, ...) et que vous ne l'avez pas fait, je vous invite à vous rapprocher de la mairie de Gouffern en Auge afin de faire cette déclaration qui n'a d'autre utilité que de lutter contre le développement de la grippe aviaire.

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

! Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>



FEL : un Village dynamique



Cruche et plat Argonne retrouvés à Fel

Fel doit, vraisemblablement, son nom au germanique « Feld » signifiant champ. La découverte en 1932 de sépultures de type gallo-romaine datant du IVe siècle à « MAISON MEDARD » au lieu-dit du « COTIL VERT » ainsi que des tombes Mérovingiennes, atteste la présence humaine sur ce territoire depuis au moins 15 siècles.

C'est Gustave Garnier, Maire de Fel et Conseiller Général de 1926 à 1949 qui obtint, entre autres, l'électrification et l'installation de l'eau courante sur le territoire de Fel. La Commune lui doit également la création d'un service d'autobus ainsi que la réorganisation des services postaux et d'un service des pupilles de la nation. La visite en 1929 d'Edouard Daladier, Ministre, est étroitement liée à la présence de Gustave Garnier à la mairie de Fel.

Plus récemment, l'extension du site de retraitement d'ordures ménagères a permis le financement d'une médiathèque. Cette structure fait, aujourd'hui, partie du réseau de 5 médiathèques gérées par Argentan Intercom.

Fel est l'une des premières communes ayant bénéficié de la fibre optique dans le cadre du plan d'équipement mené par le département de l'Orne.

L'inauguration en 2022 par la Ministre de la cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, d'un pylône de téléphonie 4G marque l'aboutissement d'un projet initié en commun avec la commune déléguée de Chambois lors de la mandature précédente.



Le lien entre les deux communes déléguées voisines de Fel et Chambois continue de se resserrer.

De nombreux projets sont en cours ou à l'étude tels que :

- L'installation d'un terrain urbanisé pour accueillir sur Fel un nouveau centre de secours ainsi qu'une zone d'aménagement,



- L'espace laissé libre à Chambois devrait être utilisé pour le regroupement des deux sites scolaires associé à un projet d'équipement, à vocation sociale mais aussi un projet d'urbanisation,

- Les locaux scolaires de Fel laissés vacants pourraient accueillir plusieurs projets dont un cabinet médical.

Fel est un village dynamique au sein d'une commune en mouvement et son histoire s'écrit chaque jour.

On aurait pu parler de Christian Echivard résistant fusillé à Fel en 1944, du curé Paysan, du poète Mérouvel, de la Baronne Picolet d'Hermillion et bien d'autres familles qui ont marqué l'histoire de Fel.

Pour tout cela nous vous invitons à consulter les ouvrages édités sur la Commune.